

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

"La route Port-Gentil-Omboué sera définitivement livrée le 15 décembre 2020"

Propos recueillis par Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

- L'union : Depuis quelques mois, un vaste programme de construction et de réaménagement routier dénommé UKEF a été mis en place. Pouvez-vous nous en faire la genèse ?

- Serge Pamphile Moubougou Ditengou : En janvier 2019, le programme d'amélioration des conditions de circulation dans les communes de Libreville, d'Owendo et d'Akanda a été mis sur pied sur 88 km. Il comprend deux phases ; une première qui concerne une tranche ferme de 44 km avec 95% de réalisation à ce jour. Nous pouvons l'observer du côté de la zone d'Okala, avec trois (3) nouvelles voies aménagées dont la principale qui mène à Okala-Carrière, Okala-Ecole publique et Delta. Dans le même élan, les voiries urbaines du Bas de Gué-Gué ont été réhabilitées dans leur ensemble. Dans le 6^e arrondissement, des zones ont été aménagées également : Cité Mébiame-PK5-Cité de la Caisse-Stade de Nzeng-Ayong-Dragages-Marché de Nzeng Ayong-Bethsaida pour ne citer que celles-ci. Aussi, du côté d'Oloumi, de Mindoubé, de Lalala Dakar,

du carrefour Kanté et de la Gaboprix d'Ozangué des voies ont été aménagées. Des ensembles de voies qui étaient pour la plupart dégradées. Prochaine étape, la signalisation horizontale et verticale dans ces zones. Par ailleurs, ce projet va se poursuivre du côté de la zone d'Owendo, par la voie de la décharge de Mindoubé au niveau des rails jusqu'au cimetière d'Igoumié : Il s'agit de la seconde phase appelée "tranche conditionnelle" qui concerne 44 autres kilomètres. Le démarrage est prévu pour mars 2021. Ce sont des voies qui concernent les zones d'Owendo et Akanda.

- Le chef de l'État a entrepris une descente de terrain, il y a quelques semaines, dans certains quartiers de Libreville. Concrètement, après cet état des lieux, qu'est ce qui a évolué ?

- Dans un premier temps, nous avons commandé une étude sur le parcours fait lors de la visite pour savoir ce qu'il y a lieu de faire prioritairement, c'est-à-dire une programmation dans nos actions le plus rapidement. À l'intérieur du pays, pour les chantiers à l'arrêt initialement lancés

en 2012 -2013 et dont la suspension a été due à des raisons financières, le chef de l'État a instruit le gouvernement de les relancer en 2021. Ainsi, sur les 9 projets initiaux, 5 projets ont été retenus. À savoir : les routes Ovan-Makokou ; Ndende-Tchibanga ; Tchibanga-Mayumba ; Moanda-Bakoumba.

- Quel est le projet le plus vaste que vous ayez déjà réalisé, à Libreville ou à l'intérieur du pays ?

- Le projet phare du chef

de l'État Ali Bongo Ondimba a été lancé en mars 2014, il s'agit de la route Port-Gentil-Omboué (Ogooué-Maritime) et du pont sur l'Ogooué à Booué (Ogooué-Ivindo). En ce qui concerne la première province citée, le projet long de 95 km a été provisoirement réceptionné le 30 septembre 2019 et il le sera définitivement le 15 décembre 2020.

Il s'agit d'une construction neuve. Puisque la route n'existait pas, des études ont été menées sur ce terrain

hostile qui n'a pas forcément facilité l'exécution des travaux. Ce projet a conduit à la construction de deux super ponts : le premier s'étend sur 4,777 km et le second sur 4,505 km. Il s'agit là, des premier et deuxième plus grands ponts d'Afrique centrale d'une part ; et du 3^e et 4^e en Afrique en général, d'autre part.

Votre mot de fin...

Le programme UKEF ne concerne pas que Libreville et ses arrondissements. Le chef de l'État Ali Bongo On-



Photo: DR/L'Union
Vue aérienne de la route Port-Gentil-Omboué

dimba a déployé les moyens nécessaires afin qu'il touche les capitales provinciales et départementales. Le projet s'étend sur une période de 3 ans. Il sera financé à hauteur de 50 milliards de FCFA.

MINISTRE DU BUDGET ET
DES COMPTES PUBLICS



Communiqué

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics porte à la connaissance de tous les agents publics (fonctionnaires, pré-salaires et agents de la main d'œuvre non permanente), qu'en vue de faciliter les opérations de règlement mensuel de la solde, le paiement des salaires se fera dorénavant par le seul mode de règlement bancaire à partir de janvier 2021.

A cet effet, les agents non détenteurs d'un compte bancaire à ce jour, et habituellement payés par bon de caisse ou par carte Trésor, devront procéder à l'ouverture d'un compte courant, dès parution du présent communiqué et ce jusqu'au 31 décembre 2020 au plus tard, dans un des établissements bancaires de la place.

- BGFI BANK;
- BICIG ;
- ECOBANK ;
- ORABANK ;
- UBA;
- UGB.

Ils devront être munis des pièces suivantes :

- une pièce d'identité en cours de validité ;
- 2 photos d'identité ;
- le talon supérieur du dernier bon de caisse payé, ou un bulletin blanc.

Les relevés d'identité bancaire (RIB) des intéressés devront être déposés auprès des services de la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (Direction de la Solde).

Passé ce délai, la solde des agents publics qui ne se seront pas conformés à cette procédure sera d'office domiciliée dans une des banques partenaires citées plus haut.

Sont exclus de cette opération, les agents publics résidant dans les localités de l'intérieur du pays non encore pourvues de banques commerciales. Ces derniers conserveront leur mode de règlement habituel.

Fait à Libreville, le 03 NOV. 2020

Le Ministre



Sosthène OSSOUNGOU N'GANGA